

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Arbre, No 28

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURNAI 3 mois, à fr. 80. — Un an, 48 fr.

L'abonnement continue sans interruption.

LA JOURNÉE D'HIER

Le gouvernement a remporté ces jours derniers dix victoires parlementaires. Celles qui lui viennent, avec raison, le plus au court, est la dernière en date, car la première interpellation à propos des fournitures de Fourmies mettait en cause d'une façon directe, les agents du pouvoir.

On fonda, dans la discussion qui a lieu hier à la Chambre, la situation des ouvriers et la sanglante répression de Fourmies n'arrivait que comme adjuvant d'argument.

Si l'on prenait comme argent comptant toutes les opinions qui ont été manifestées hier au Palais-Bourbon, nous devrions conclure que de cette échouffourée il ne restera qu'une tache sanglante qui souillera longtemps le drapeau français.

On fonda, on se souciait peu des ouvriers et de leurs doléances, on se souciait peu de leur situation. Ils étaient, dans cette discussion, interloqués comme le zéro se place dans les chiffres, pour faire nombre, et ce n'est pas la moindre raison de la discussion qui leur eût servi de repoussoir oratoire à son tour et à son tour.

C'est la rhétorique serrée, de l'ardent et fier, et si la harangue est considérée le lendemain comme un discours-ministre, l'illusion ne se fait pas attendre et les belles phrases, les éloquentes pérorations, les éloquentes phrases non averties, puisque le député d'Avray n'a pu, malgré l'appui qu'il aurait pu obtenir, argumenter que sur des prévisions et ce qui existait en France, et non de la région de Fourmies en particulier.

Au fond, le gouvernement sort indemne de la grosse séance d'hier. Il s'agitait de régler un conflit d'intérêt entre les deux pouvoirs; le législatif voulait

ministier ces perturbateurs du premier mai, tandis que l'exécutif prétendait qu'une simple grève était bien suffisante. Comme l'exécutif peut agir par les voies rapides, une décision présidentielle est intervenue et les condamnés d'Avesnes ont été mis en liberté; quand cette mesure de réparation a été ordonnée, l'exécutif l'a converti, ce qui explique les bruyantes explications du législatif.

Il s'agissait, au fond, dans l'affaire des ouvriers de Fourmies, d'arriver bon premier sur les lieux et de faire notre coup. Ce devoir, il a été accompli et l'œuvre d'apaisement et de concorde est en plein fonctionnement dans la cité ouvrière si éplorée.

COMMISSION DES DOUANES

Rapport de M. Pierre Legendre sur les tissus de coton (Suite et fin)

L'admission temporaire, comme l'Établissement des intérêts d'un palliatif intéressant; pour justifier l'emploi des produits de cette sorte qui ont été introduits dans l'industrie est obligé de fabriquer le produit de deux parties qui sont protégées, à savoir: l'industrie nationale et l'industrie étrangère.

En conséquence, nous considérons qu'il est opportun d'établir le droit suivant: Les tissus de coton et les produits de ces tissus et de toutes formes confectionnés en tout, à l'exception de ceux qui sont destinés à être exportés, sont soumis à un droit de 10 0/0.

Les principes généraux de ces industries ont été exposés, en toile et coton ou en laine. Les tissus qui constituent la matière première de ces industries, ont subi un droit de 10 0/0. Les produits de ces industries, ont subi un droit de 10 0/0.

de faux col ou de la nature des produits, de même qu'un point de vue de personnel ouvrier, de 10 0/0 de protection pour la fabrication de la lingerie et de la chemiserie de l'industrie des cravates et des cols-cravates.

Il est facile de se rendre compte que les cravates et les cols-cravates doivent par leur composition toute spéciale faire partie d'une industrie nationale.

Le droit proposé par le nouveau tarif est de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes. Il convient d'y ajouter les 50 0/0 qui constituent le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

de faux col ou de la nature des produits, de même qu'un point de vue de personnel ouvrier, de 10 0/0 de protection pour la fabrication de la lingerie et de la chemiserie de l'industrie des cravates et des cols-cravates.

Il est facile de se rendre compte que les cravates et les cols-cravates doivent par leur composition toute spéciale faire partie d'une industrie nationale.

Le droit proposé par le nouveau tarif est de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes. Il convient d'y ajouter les 50 0/0 qui constituent le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

de faux col ou de la nature des produits, de même qu'un point de vue de personnel ouvrier, de 10 0/0 de protection pour la fabrication de la lingerie et de la chemiserie de l'industrie des cravates et des cols-cravates.

Il est facile de se rendre compte que les cravates et les cols-cravates doivent par leur composition toute spéciale faire partie d'une industrie nationale.

Le droit proposé par le nouveau tarif est de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes. Il convient d'y ajouter les 50 0/0 qui constituent le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

de faux col ou de la nature des produits, de même qu'un point de vue de personnel ouvrier, de 10 0/0 de protection pour la fabrication de la lingerie et de la chemiserie de l'industrie des cravates et des cols-cravates.

Il est facile de se rendre compte que les cravates et les cols-cravates doivent par leur composition toute spéciale faire partie d'une industrie nationale.

Le droit proposé par le nouveau tarif est de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes. Il convient d'y ajouter les 50 0/0 qui constituent le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Le droit de 10 0/0 sur les 100 kilogrammes, est le droit de la main-d'œuvre.

Feuilleton de l'Aspir de Roubaix-Tourcoing 104

LES ANNONCES

DE M. JORMANO

DEUXIÈME PARTIE L'ŒUVRE DU MAL

— Vous savez que monsieur Rablot a une belle fortune, comme Anastaie, chaque chose que querante mille francs de revenu.

— Un homme qui fait beaucoup de bien, qui est toujours prêt à venir en aide aux malheureux, et qui est aussi riche, répondit tranquillement Eugénie.

— Oh ! cela, c'est bien vrai ! Mais revenons à ces idées et projets de mariage, quel est le point de vue que vous avez sur ce mariage ?

— Ce mariage, vous le voyez, n'est pas de votre intérêt, mais il est de votre intérêt de vous en occuper.

— Vous n'avez rien de mieux à me proposer, dit Eugénie, que de me laisser aller à ce mariage ?

— Vous n'avez rien de mieux à me proposer, dit Eugénie, que de me laisser aller à ce mariage ?

— Vous n'avez rien de mieux à me proposer, dit Eugénie, que de me laisser aller à ce mariage ?

— Si je voulais ? — Vous savez, qui est la préoccupation constante de votre mère, serait bientôt assés.

— La jeune fille treillisait et se redressa brusquement, une heure sombre dans le regard.

— Je ne comprends pas, dit-elle, que vous ne devriez pas ?

— Expliquez-moi, madame, quel est ce projet ?

— Ah ! si j'ai la vieille fille, essayant de rire, vous devenez cravate, cette fois-ci, vous me questionnez... Eh bien, ma chère, expliquez-moi, madame, quel est ce projet ?

— Expliquez-moi, madame, quel est ce projet ?

généralment son dépit et la colère sourde qui grondait en elle, elle répétait doucement : — On ne tourne pas le dos à la fortune et on ne laisse pas échapper le bonheur qui se présente.

— Ses réflexions sont fautes; je ne serai jamais la femme de monsieur Rablot, jama !

— Si elle en était sûre, elle ne s'en rendrait pas compte, dit Eugénie.

— Comment vous voulez, madame, répondit sèchement la jeune fille; mais si j'ai un mari, ce sera monsieur Rablot.

— Anastaie est un mauvais sort, sans âme, dit Eugénie.

— Comment vous voulez, madame, répondit sèchement la jeune fille; mais si j'ai un mari, ce sera monsieur Rablot.

— Anastaie est un mauvais sort, sans âme, dit Eugénie.

— Comment vous voulez, madame, répondit sèchement la jeune fille; mais si j'ai un mari, ce sera monsieur Rablot.

— Anastaie est un mauvais sort, sans âme, dit Eugénie.

— Comment vous voulez, madame, répondit sèchement la jeune fille; mais si j'ai un mari, ce sera monsieur Rablot.

Pourquoi monsieur Rablot, de propriétaire méchant et employable, n'était-il plus le même homme ?

Pourquoi monsieur Rablot qui était détesté par tout le monde, n'était-il plus le même homme ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi monsieur Rablot, de propriétaire méchant et employable, n'était-il plus le même homme ?

Pourquoi monsieur Rablot qui était détesté par tout le monde, n'était-il plus le même homme ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi monsieur Rablot, de propriétaire méchant et employable, n'était-il plus le même homme ?

Pourquoi monsieur Rablot qui était détesté par tout le monde, n'était-il plus le même homme ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Pourquoi cet homme riche, mais vieux et laid, avait connu le projet de la grande Anastaie ?

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

UN SUICIDE MYSTÉRIEUX. — L'ouvrier de la fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, qui s'est jeté dans le canal de la Sambre, a été retrouvé mort.

ASSASSINAT D'UN OUVRIER ALLEMAND. — Un ouvrier allemand, qui travaillait dans une fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, a été assassiné par un collègue.

UN SUICIDE MYSTÉRIEUX. — L'ouvrier de la fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, qui s'est jeté dans le canal de la Sambre, a été retrouvé mort.

ASSASSINAT D'UN OUVRIER ALLEMAND. — Un ouvrier allemand, qui travaillait dans une fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, a été assassiné par un collègue.

UN SUICIDE MYSTÉRIEUX. — L'ouvrier de la fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, qui s'est jeté dans le canal de la Sambre, a été retrouvé mort.

ASSASSINAT D'UN OUVRIER ALLEMAND. — Un ouvrier allemand, qui travaillait dans une fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, a été assassiné par un collègue.

UN SUICIDE MYSTÉRIEUX. — L'ouvrier de la fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, qui s'est jeté dans le canal de la Sambre, a été retrouvé mort.

ASSASSINAT D'UN OUVRIER ALLEMAND. — Un ouvrier allemand, qui travaillait dans une fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, a été assassiné par un collègue.

UN SUICIDE MYSTÉRIEUX. — L'ouvrier de la fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, qui s'est jeté dans le canal de la Sambre, a été retrouvé mort.

ASSASSINAT D'UN OUVRIER ALLEMAND. — Un ouvrier allemand, qui travaillait dans une fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, a été assassiné par un collègue.

UN SUICIDE MYSTÉRIEUX. — L'ouvrier de la fabrique de machines à vapeur de Valenciennes, qui s'est jeté dans le canal de la Sambre, a été retrouvé mort.